

Tuteur-Maître d'apprentissage

dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif



Niveau visé : Spécialisation | Durée : 42H20 sur 6 mois | Modalité : Présentiel et distanciel | Campus : Rennes, St Brieuc, Lorient, St Avé

Prochains sessions : 1 à 2 sessions par campus et par an

Certification inscrite au Répertoire Spécifique (RS 7445) - Echéance de l'enregistrement au 18-12-2027.

Certificateur : la CPNE-FP du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif

La fonction

**Les établissements
sanitaires, sociaux et médico-
sociaux accueillent chaque
année de nombreux
apprentis, alternants et
nouveaux professionnels.**

La qualité de leur intégration
constitue un enjeu majeur
d'attractivité, de fidélisation et
de développement des
compétences.

La certification Tuteur / Maître
d'apprentissage permet aux
professionnels expérimentés
de développer les
compétences nécessaires pour
accueillir, intégrer,
accompagner et évaluer
efficacement un alternant tout
au long de son parcours.

Formation proposée par Askoria en
Région Bretagne et par le groupement
Cefras/Askoria en Région Centre Val de
Loire et Normandie.

La formation

Elle prépare l'exercice de la fonction tutorale en conciliant :

- les exigences réglementaires de l'apprentissage
- la transmission des savoir-faire professionnels
- l'accompagnement pédagogique
- l'évaluation des compétences
- la coopération avec les organismes de formation et les employeurs.

Elle est construite autour de 6 modules de formation :

- Module 1 : Préparer et organiser l'arrivée de alternant
- Module 2 : Accueillir et intégrer alternant
- Module 3 : Accompagner le parcours professionnel
- Module 4 : Transmettre les savoir-faire professionnels
- Module 5 : Évaluer les compétences
- Module 6 : Communiquer avec les parties prenantes

Durée : 35H (28H en présentiel, 7H en distanciel)

auxquelles s'ajoutent 7h20 de certification,

soit un parcours de 42H20 au total sur une amplitude de 2 à 3 mois.

Les modalités pédagogiques alternent :

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Études de cas
- Travaux collaboratifs
- Outils transférables dans la pratique professionnelle

Deux périodes d'intersession permettent d'expérimenter les outils et
méthodes dans son environnement professionnel avant les
regroupements suivants.



A l'issue de la formation, vous êtes en capacité de :



- Accueillir et intégrer un alternant au sein de la structure.
- Construire et mettre en œuvre un parcours d'apprentissage adapté.
- Accompagner, transmettre et évaluer les compétences professionnelles.
- Coordonner l'accompagnement avec les équipes et les partenaires, dans une démarche inclusive.

**Taux de réussite
à la certification
et d'employabilité
disponible fin 2027**

Accéder à la formation

Publics visés

Cette certification s'adresse aux **professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif** : professionnels du soin, travailleurs sociaux, personnels administratifs, fonctions techniques, encadrants amenés à accompagner des alternants (apprentis, contrat de professionnalisation) et, par extension, l'intégration durable des nouveaux collaborateurs dans leurs futurs environnements de travail.

Prérequis

- Être en situation ou en perspective d'exercer une mission de tutorat ou de maître d'apprentissage.
- Exercer au sein d'une structure des secteurs sanitaire, social ou médico-social.

Voies d'accès et financement

Coût de la formation : 13,50 €/h soit 569,70 € pour un parcours complet.

Financement : selon votre situation, la formation peut être financée par :

- Employeur
- OPCO Santé
- Plan de développement des compétences
- Financement individuel



S'inscrire

Rapprochez-vous de votre employeur pour activer une demande de formation.

**Je dépose une demande
sur le portail de
candidature d'Askoria**
webaurion.askoria.eu

